

## Avis de constitution

### SOCIETE « L'AMIE DU CLIENT »

Siège Abidjan – Cocody– Bonoumin, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'AMIE DU CLIENT »

Objet :

- L'audit et le consulting service client
- Customer care manager (service client opérationnel, récoltes et analyses des indicateurs service client, amélioration des process du service client)
- Formation pour amélioration du service client
- Client mystère auprès de structures délivrant des produits et/ou services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Cocody– Bonoumin, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme FOFANA AMIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11062 du 05/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67777/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

